

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



*Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances,
Chargé du Budget*

**Présentation et mise en œuvre du Schéma
Directeur de Réforme du Système de
Gestion des Finances Publiques (2021-
2025) au 30 juin 2024**

Plan de présentation

Introduction

1. Objectif global
2. Objectifs stratégiques spécifiques des réformes
3. Axes des réformes
4. Plan Opérationnel des réformes
5. Etat d'avancement des réformes au 30-06-2024
6. Sous-axes des réformes
7. Contraintes et difficultés rencontrées
8. Recommandations
9. Conclusion

Introduction (1/2)

Les réformes des finances publiques programmées **portées par** le schéma directeur 2021-2025 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République. Elles sont reprises dans la déclaration de politique générale présentée par le Premier Ministre devant l'Assemblée Nationale, qui fait du renforcement de la gouvernance, dont les réformes des finances publiques constituent l'un des vecteurs déterminants, l'un des axes majeurs du programme gouvernemental.

Introduction (2/2)

Le Schéma Directeur des Réformes des Finances Publiques 2021- 2025 (SDRFP 2021-2025) a pour objectif de définir les orientations stratégiques des réformes et les lignes directrices opérationnelles de leur mise en œuvre durant cinq années. Ce Schéma Directeur intervient après la promulgation de la loi n°2018-39 du 09 octobre 2018 portant loi organique relative aux lois de finances (LOLF) qui marque une étape importante dans le processus de réforme de l'Etat et porte en son sein une refonte totale du système de gestion des finances publiques.

Le SDRFP 2021-2025 constitue le document de référence des réformes et met l'accent sur l'amélioration du processus de budgétisation, l'optimisation des recettes de l'Etat et la modernisation des finances publiques.

1. Objectif global

L'objectif global est d'établir un système de gestion des Finances Publiques performant, conforme aux standards internationaux permettant de mettre en œuvre, à la fois, les objectifs stratégiques de la SCAPP (« *Chantier stratégique de la gouvernance économique et financière* ») du « *Levier 3 : Gouvernance dans toutes ses dimensions* ») et le programme prioritaire du Gouvernement.

2. Objectifs stratégiques spécifiques des réformes

- Renforcer la bonne gouvernance et l'efficacité des finances publiques ;
- Optimiser la mobilisation et le rendement des recettes de l'Etat ;
- Instaurer la justice fiscale et renforcer le consentement à l'impôt ;
- Assurer la viabilité de la dette et maîtriser les risques financiers ;
- Instaurer l'administration des finances moderne et efficace ;
- Professionnaliser les missions et les activités d'audit et de contrôle interne ;
- Intégrer les systèmes d'information des gestions des finances publiques ;
- Réussir le pilotage et la mise en œuvre coordonnée des réformes ;
- Former une masse critique de cadres capables de porter les réformes des finances publiques et les mettre en œuvre ;
- Rendre la réforme plus visible et réduire les résistances aux changements.

Ces objectifs stratégiques sont rattachés aux axes ci-après permettant de les réaliser.

3. Axes des réformes

Objectifs stratégiques	Axes de réformes
<p>Renforcer la gouvernance et l'efficacité de la gestion des finances publiques</p>	<p>Axe A : La rénovation des cadres, budgétaire et comptable de l'Etat</p>
<p>Optimiser la mobilisation et le rendement des recettes de l'Etat Instaurer la justice fiscale et renforcer le consentement à l'impôt</p>	<p>Axe B : La mobilisation des recettes publiques et politique fiscale</p>
<p>Assurer la viabilité de la dette et maitriser les risques financiers ;</p>	<p>Axe C : La gestion des opérations financières de l'Etat et des opérateurs</p>
<p>Instaurer une administration des finances moderne et efficace</p>	<p>Axe D : La modernisation de l'administration des finances</p>
<p>Professionaliser les missions et les activités d'audit et de contrôle interne</p>	<p>Axe E : L'audit et le contrôle interne au sein du Ministère des Finances</p>
<p>Intégrer les systèmes d'information des gestions des finances publiques ;</p>	<p>Axe F : Système d'information de la gestion des finances publiques</p>
<p>Réussir le pilotage et la coordination de la mise en œuvre des réformes ;</p>	<p>Axe G : Coordination et suivi des réformes</p>
<p>Former une masse critique de cadres capables de porter les réformes des finances publiques et les mettre en œuvre Rendre la réforme plus visible et réduire les résistances aux changements</p>	<p>Axe H : Renforcement des capacités et communication</p>

4. Le Plan Opérationnel des Réformes

L'outil de programmation, de mise en œuvre et de suivi de l'ensemble de la réforme des finances publiques est le Plan opérationnel des réformes.

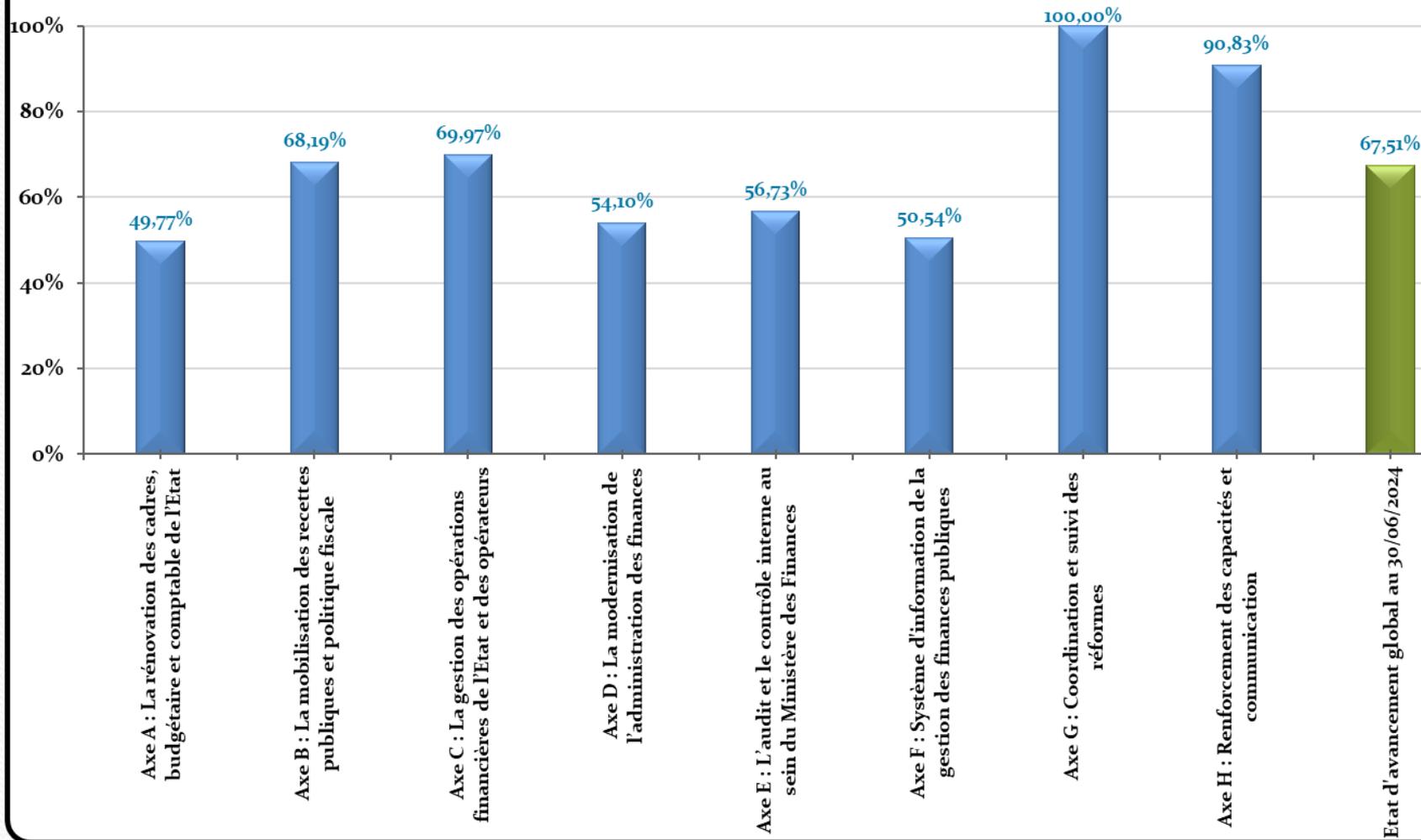
Il se présente sous forme de plan d'actions qui se décline en **8 axes, 23 sous-axes, 133 actions, 314 activités et 347 tâches.**

Ce plan à horizon glissant couvre une période de trois ans.

La mise en œuvre des réformes est du ressort des Directions et Structures Opérationnelles qui ont participé à l'élaboration du Plan opérationnel des réformes et sont responsables de l'accomplissement des tâches prévues.

5. Etat d'avancement des réformes au 30/06/2024

Pourcentage de réalisation



6. Sous-axes des réformes

N° Axe	Libellé Sous-axe	Etat d'avancement
Axe 1	Sous-axe A.1 : Rénovation du cadre budgétaire	52,35%
Axe 1	Sous-axe A.2 : Rénovation du cadre comptable publique et privé	44,67%
Axe 2	Sous-axe B.1 : Renforcement de la mobilisation des recettes fiscales	74,42%
Axe 2	Sous-axe B.2 : Renforcement de la mobilisation des recettes douanières	70,00%
Axe 2	Sous-axe B.3 : Renforcement de la mobilisation des recettes domaniales et foncières de l'Etat	92,00%
Axe 2	Sous-axe B.4 : Renforcement de la mobilisation et du traitement des recettes non fiscales	36,67%
Axe 3	Sous-axe C.1 : Renforcement du suivi de la situation financière des opérateurs publics et entreprises publiques	41,00%
Axe 3	Sous-axe C.2 : Amélioration de la gestion de la trésorerie et de la dette intérieure de l'Etat.	67,50%
Axe 3	Sous-axe C.3 : Instauration d'une gestion dynamique de la dette extérieure	98,58%
Axe 3	Sous-axe C.4 : Réformes du cadre de gestion du secteur des assurances	72,78%
Axe 4	Sous-axe D.1 : Modernisation des procédures et des échanges	62,71%
Axe 4	Sous-axe D.2 : Adaptation de l'organisation de l'administration centrale et déconcentrée aux enjeux des réformes.	67,08%
Axe 4	Sous-axe D.3 : Modernisation des moyens pour lutter contre la fraude en douanes et les trafics	32,50%
Axe 5	Sous-axe E.1 : Renforcement et harmonisation de la fonction de l'audit interne au Ministère des Finances	85,00%
Axe 5	Sous-axe E.2 : Structuration de la démarche de contrôle interne au Ministère des Finances	15,83%
Axe 5	Sous-axe E.3 : Professionnalisation des missions et des activités de l'Inspection Générale des Finances	68,57%
Axe 5	Sous-axe E.5 : Le contrôle externe	57,50%
Axe 6	Sous-axe F.1 : Evolution des systèmes d'information existants	43,90%
Axe 6	Sous-axe F.2 : Mise en place du système d'information intégré pour la gestion des finances publiques	57,18%
Axe 7	Sous-axe G.1: coordination et pilotage des réformes	100,00%
Axe 7	Sous-axe G.2 : Suivi évaluation des réformes	100,00%
Axe 8	Sous-axe H.2 : Communication et conduite du changement	100,00%
Axe 8	Sous-axe H.1 : Formation du personnel et perfectionnement	81,67%

Tableau de répartition des tâches du POR selon le niveau de réalisation au 30-06-2024

Tâches	Nombre	Pourcentage
Réalisées	111	31,99 %
En cours de réalisation	168	48,41 %
Non réalisées	68	19,60 %
Total	347	100%

Répartition des tâches (%) du POR selon le niveau de réalisation au 30-06-2024

Taux d'exécution du POR au 30-06-2024

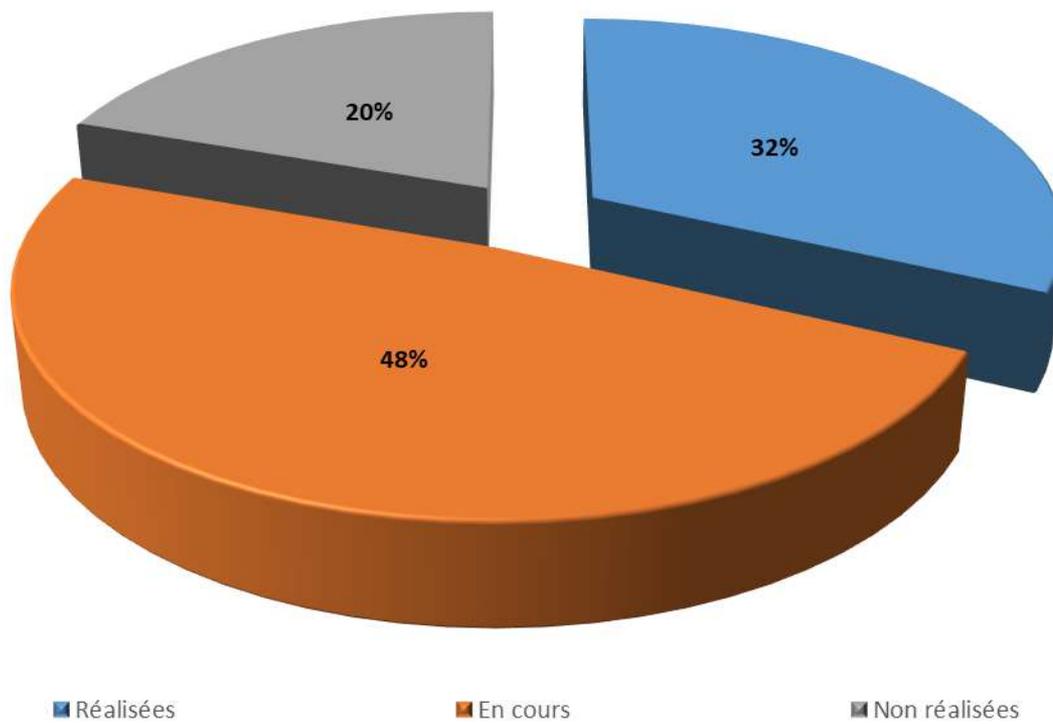
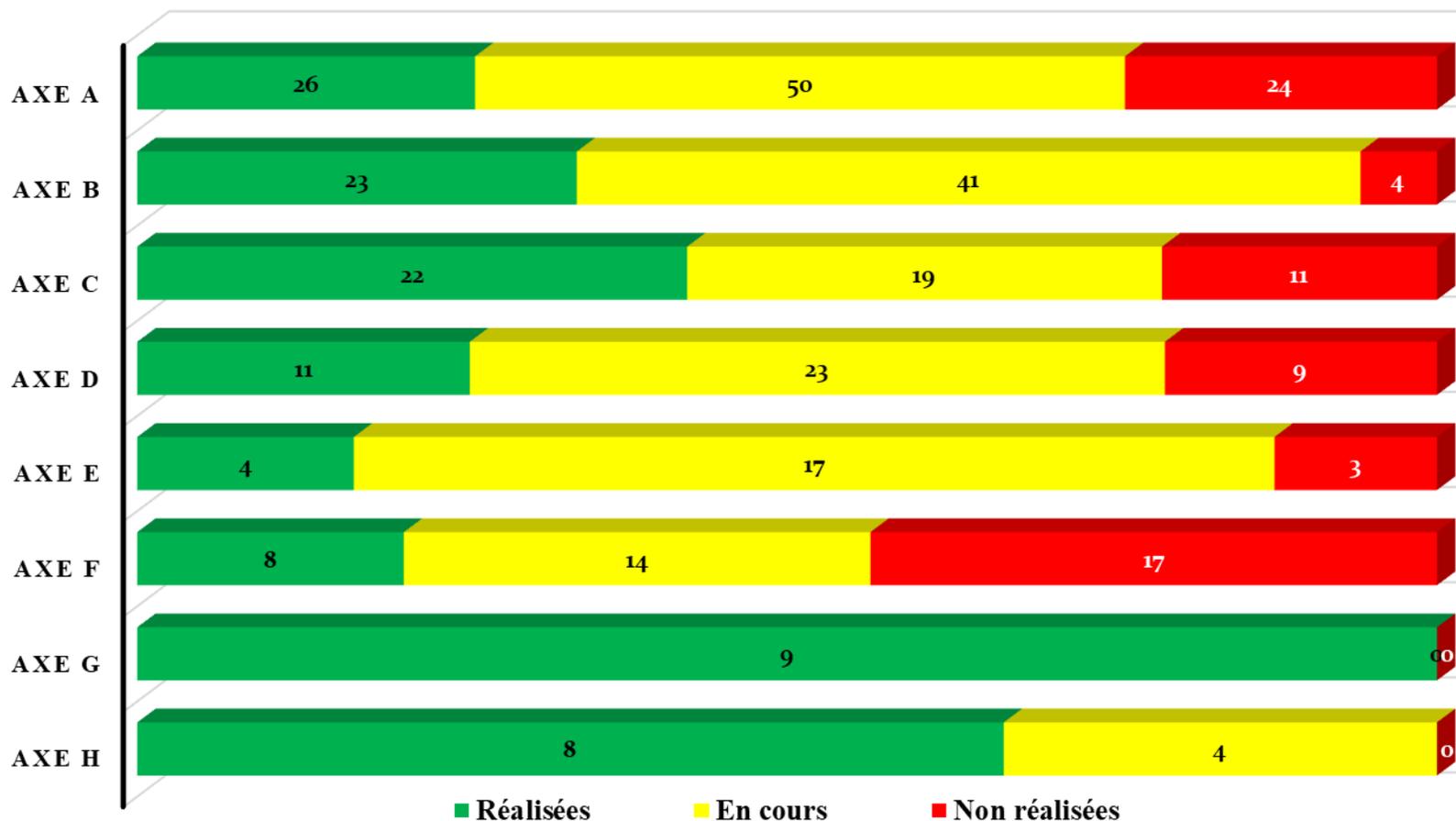


Tableau de répartition des 168 tâches en cours selon leur pourcentage d'exécution au 30-06-2024

Pourcentage d'exécution (%)	Nombre de tâche
10	26
15	2
20	11
25	1
30	12
40	10
45	2
50	18
60	11
65	1
70	9
75	2
80	13
85	1
90	44
95	5
TOTAL	168

Bilan quantitatif de l'état de mise en œuvre des tâches par axe au 30-06-2024

BILAN QUANTITATIF DES MISE EN ŒUVRE DES TACHES PAR AXE AU 30-06-2024



7. Contraintes et difficultés rencontrées

- Possibilité de pondération des tâches, des activités et des actions, offerte par la plateforme de pilotage des réformes non appliquée, ce qui se répercute sur la pertinence des taux réels de réalisation des activités.
- Tâches nécessitant une expertise ou une assistance technique ;
- Tâches dont le financement n'est pas disponible pour continuer l'exécution ;
- Tâches tributaires d'autres tâches (interdépendance de certaines tâches) ;
- Tâches liées à la prise et/ou l'application d'une mesure donnée ;
- Tâches liées à la transmission des TDR par les Directions et Structures Opérationnelles.

8. Recommandations

- Faire la pondération de toutes tâches, activités et actions ;
- Adopter les textes légaux et réglementaires dont dépendent plusieurs tâches en souffrance ;
- Instruire les Directions et Structures Opérationnelles à l'effet de transmettre les termes de référence relatifs aux activités programmées dans le Plan d'actions des réformes et non encore réalisées ;
- Mobiliser l'assistance technique et les financements nécessaires pour la mise en œuvre de certaines activités du Plan d'actions des réformes ;
- Poursuivre les efforts engagés tout en renforçant la coordination entre les différents acteurs impliqués.

9. Conclusion

Le schéma directeur des finances publiques pour la période 2021-2025 a représenté un véritable tournant dans la gestion financière de notre institution. À travers une approche stratégique et opérationnelle bien définie, nous avons pu faire face aux défis majeurs qui pesaient sur nos finances et atteindre des résultats significatifs.

Le schéma directeur des finances publiques a constitué une étape cruciale dans notre processus d'amélioration continue. Il nous appartient désormais de capitaliser sur nos succès, de tirer les enseignements des imperfections constatées et de persévérer dans notre engagement pour parvenir à une gestion des finances publiques responsable et efficace pour le bien de notre institution et des citoyens.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION